



Dans l'œil des caméras de M6

La conciliation de justice vue depuis TOULON



Ancien commerçant, André Zahout est conciliateur de justice depuis 14 ans à Toulon.

Plus de 2,5 millions de téléspectateurs. C'est la jolie performance réussie dimanche en fin d'après-midi par le magazine 66 Minutes diffusé par M6 et qui braquait entre autres sujets sa caméra sur André AZAHOUT, conciliateur de justice à Toulon.

Sang-froid, délicatesse discrétion et à propos dans la conduite de la rencontre de conciliation. Tous les conciliateurs ont regardé sans doute avec fierté la prestation de leur collègue toulonnais devant la caméra et l'image flatteuse qu'il a donnée de la conciliation de justice.

« Je suis pour la paix des ménages »

De part et d'autre d'une clôture, dans ce village sur les hauteurs de Toulon, la discorde est profonde et l'ambiance électrique. Comme la clôture. Le demandeur accuse son voisin de lui avoir volé quelques mètres carrés et d'avoir coupé sans gêne du bois sur son terrain. Les accusations et noms d'oiseaux ont fusé et fusent encore. « **Je suis pour la paix des ménages** » plaide André ZAHOUT en tentant d'apaiser les tensions. Chaque

partie campe sur sa position, André rappelle lors que faire appel au conciliateur c'est gratuit mais « qu'une procédure c'est plus compliqué, plus long et que cela engendre forcément des frais ». Les belligérants ne sont pas insensibles à la remarque. L'ambiance se détend et finit au bout de vingt minutes de discussions par déboucher sur une solution. L'appel à un géomètre, tout simplement pour préciser les limites exactes des deux terrains. « **Et à frais partagés** » insiste le conciliateur.



Ambiance électrique de part et d'autre de la clôture de la discorde

« Je suis ravi d'avoir rendu service quand je parviens à concilier deux personnes qui ne se parlaient plus depuis longtemps » se réjouit André Zahout. Mais si on n'aime pas les gens et si on n'est pas pour la paix et la justice, il ne faut pas, prévient-il faire appel à un conciliateur ».

« Avec les frais il ne resterait plus rien en cas de procédure »

Souvent les gens n'apprennent l'existence de la conciliation de justice qu'au tribunal observe la journaliste reporter de M6, Andréa RIEDINGER. Une dame précisément est venue demander à la juge de proximité de l'aider à récupérer une dette de 200 €. Le règlement du dossier est confié au conciliateur par délégation de la magistrate. « Avec les frais de signification d'un jugement par huissier, il ne resterait plus rien à la plaignante » tranche la magistrate. Une procédure dans ces situations c'est beaucoup de frais et beaucoup d'air brassé pour rien »

« C'est pourquoi, poursuit le reportage, la Justice fait obligation depuis 2016 pour ces contentieux mineurs qui risquent d'engorger les tribunaux et lorsque les sommes en jeu sont inférieures à 4000 € de tenter une conciliation avant d'engager une procédure. »

Litiges entre bailleur et locataire ; différend avec un entrepreneur.. ? « Chacun vient

déverser sa besace de soucis dans la permanence du conciliateur poursuit la journaliste de M6. Ils sont 1900 aujourd'hui en France et le ministère envisage de recruter 600 de plus pour éviter tous ces petits tracas du quotidien ».



« André ZAHOUT, Je suis pour la paix des ménages »

Simplicité de saisine du conciliateur, la gratuité de son intervention, la rapidité de traitement d'un différend et l'issue amiable que l'on peut trouver avec l'aide d'un conciliateur, pour peu que les parties soient prêtes à faire un pas, l'une vers l'autre. Vivant, didactique, le reportage de M6 a offert une exceptionnelle opportunité de promotion de la conciliation de justice, saisie de manière formidable et valorisante par notre collègue toulonnais André ZAHOUT. Cerises sur le gâteau, son ton chaleureux et la gentillesse de ses propos ont souligné aussi la contribution essentielle aussi à la relation sociale et au vivre ensemble qu'un conciliateur peut apporter dans ces litiges qui empoisonnent la vie au quotidien d'un grand nombre de gens.

Théo Le Diuron

Le lien pour voir ou revoir l'émission

http://www.6play.fr/66-minutes-p_825/66-emission-du-26-fevrier-c_11659986